



RÈGLEMENT INTÉRIEUR / INTERNAL REGULATIONS



« SOYEZ LES BIENVENUS »

« WE ARE HAPPY TO WELCOME YOU »

« WIR FREUEN UNS, SIE BEGRÜßEN ZU DÜRFEN »



VILLA PILADI
LACANAU

Règlement Intérieur

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les conditions de séjour et les règles de fonctionnement du Cottage Petit Piladi situé à Lacanau, lors de sa location saisonnière.

Article 1 – Accueil (*Welcoming*)

Les locataires seront accueillis par un représentant autorisé du cottage, qui les guidera à travers la propriété et leur fournira toutes les informations nécessaires pour un séjour agréable. Les heures d'arrivée et de départ sont spécifiées dans le contrat de location et devront être respectées. Tout retard dans l'arrivée doit être signalé à l'avance. Un jeu de clés, ainsi qu'une télécommande du portail vous sont fournis. En cas de perte, des frais de remplacement seront facturés.

Tenants will be greeted by an authorized cottage representative, who will hand over the keys, guide them around the property and provide all the information they need for a pleasant stay. Arrival and departure times are specified in the rental contract and must be respected. Late arrivals must be notified in advance. A set of keys and a remote control for the gate are provided. In the event of loss, a replacement fee will be charged.

Article 2 - Etat des lieux et inventaire (*Inventory of fixtures and fittings*)

Un état des lieux et un inventaire seront établis à l'arrivée et à la sortie du locataire. Les locaux sont loués meublés avec matériel de cuisine, vaisselle, verrerie, draps et oreillers, etc... tels qu'ils sont dans l'état descriptif réalisé en présence du représentant autorisé du cottage. S'il y a lieu, le Bailleur ou toute personne le représentant, seront en droit de réclamer au locataire à son départ, la valeur totale au prix de remplacement des objets, mobiliers ou matériels cassés, fêlés, ébréchés ou détériorés et ceux dont l'usure dépasserait la normale pour la durée de la location, le prix de nettoyage des linges de lits rendues anormalement sales, une indemnité pour les détériorations de toute nature concernant les rideaux, peintures, plafonds, tapis, moquette, vitres, literie, etc...

An inventory of fixtures and fittings will be drawn up on the arrival and departure. The premises are rented furnished with kitchen equipment, crockery, glassware, sheets and pillows, etc... as they appear in the descriptive inventory drawn up in the presence of the cottage's authorized

representative. If necessary, the Lessor or any person representing him, will be entitled to claim from the tenant on his departure, the total value at replacement cost of objects, furniture or equipment broken, cracked, chipped or deteriorated and those whose wear would exceed normal for the duration of the rental, the price of cleaning bed linen made abnormally dirty, compensation for damage of any kind to curtains, paint, ceilings, carpets, windows, bedding, etc...

Article 3 – Séjour (Stay)

Les locataires s'engagent à utiliser le cottage dans le respect des lieux et des équipements fournis. Toutes les installations sont en état de marche et toute réclamation les concernant survenant plus de 24h après l'entrée en jouissance des lieux, ne pourra être admise. Les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location, seront à la charge des locataires. Il est formellement interdit de sous-louer le cottage ou d'y organiser des événements sans autorisation préalable. Les locataires sont responsables du bon entretien du cottage pendant toute la durée de leur séjour.

Le Bailleur vous informe que la location saisonnière d'un cottage s'apparente à la mise à disposition d'un lieu de vie correspondant à vos habitudes de résidence et non pas à un régime hôtelier. Ceci a pour conséquence :

1- Lors de votre arrivée, vous trouverez un ensemble de draps et de serviettes correspondant au nombre de personnes déclarées dans votre réservation. Ces articles vous sont mis à disposition pour la durée de votre séjour. Nous vous prions cependant de noter qu'il incombe aux locataires de laver ces draps et serviettes si nécessaire pendant leur séjour, et que le Bailleur ne sera nullement tenu de fournir des jeux supplémentaires quelque soit les prérogatives des locataires.

2- Les consommables ne sont pas fournis. Nous vous recommandons de prévoir ces articles avant votre arrivée ou de les acheter dès que possible après votre installation dans le cottage. Cela vous permettra de compléter vos besoins selon vos préférences personnelles et de profiter pleinement de votre séjour. N'hésitez pas à vous référer au guide des informations utiles que nous avons laissé à votre disposition, vous y trouverez les instructions pour trouver facilement des magasins ou des services à proximité du cottage.

Tenants undertake to use the cottage with respect for the premises and equipment provided. All the installations are in working order and any complaint concerning them occurring more than 24h after the entry in enjoyment of the places, could not be admitted. Any repairs made necessary by negligence or poor maintenance during the rental period will be charged to the tenant. It is strictly forbidden to sublet the cottage or to organize events without prior authorization. Tenants are responsible for the upkeep of the villa throughout their stay.

The Lessor hereby informs you that the seasonal rental of a cottage is similar to the provision of a place to live that corresponds to your habits as a resident and not to a hotel system. This means that :

1- When you arrive, you will find a set of sheets and towels corresponding to the number of people declared in your reservation. These items are made available to you for the duration of your stay. Please note, however, that it is the responsibility of the tenants to wash these sheets and towels if necessary during their stay, and that the Lessor will be under no obligation to provide additional sets whatever the tenants' prerogatives.

2- Consumables are not provided. We recommend that you provide these items before your arrival or purchase them as soon as possible after you have settled into the cottage. This will enable you to supplement your needs according to your personal preferences and to make the most of your stay. Please feel free to refer to the useful information guide that we have left at your disposal, where you will find instructions on how to easily find shops or services close to the cottage.

Article 4 - Capacité d'occupation (Occupancy capacity)

La capacité maximale d'occupation du cottage est stipulée dans le contrat de location. Cette capacité ne doit en aucun cas être dépassée. L'accès au cottage est strictement réservé aux personnes mentionnées dans le contrat de location. Toute modification de cette liste doit être notifiée et approuvée par le propriétaire. Toute cession du présent bail, toute sous location totale ou partielle, toute mise à disposition même gratuite sont rigoureusement interdites. Les locataires s'engagent à s'assurer contre les risques locatifs (incendie, dégâts des eaux). Le défaut d'assurance, en cas de sinistre, donnera lieu à des dommages et intérêts. Le Bailleur s'engage à assurer le logement contre les risques locatifs pour le compte des locataires, ces derniers ayant l'obligation de lui signaler, dans les 24h, tout sinistre survenu dans le logement, ses dépendances ou accessoires. Les locataires ne pourront s'opposer à la visite des locaux, lorsque Le Bailleur ou son représentant en feront la demande.

The maximum occupancy capacity of the cottage is stipulated in the rental contract. This capacity must not be exceeded under any circumstances. Access to the cottage is strictly reserved to the persons mentioned in the rental contract. Any change to this list must be notified to and approved by the owner. Any transfer of the present lease, any total or partial subletting, or any provision of the villa, even free of charge, is strictly forbidden. Tenants undertake to insure themselves against rental risks (fire, water damage). Failure to take out insurance, in the event of a claim, will give rise to damages and interest. The Lessor undertakes to insure the dwelling against rental risks on behalf of the tenants, the latter being obliged to notify the Lessor within 24 hours of any damage to the dwelling, its outbuildings or accessories. The tenants may not object to the inspection of the premises, if the Landlord or his representative so requests.

Article 5 – Animaux de compagnie (*Pets*)

Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés dans le cottage, sauf autorisation spécifique accordée préalablement par le propriétaire. Dans le cas d'une autorisation préalable, les locataires s'engagent à ramasser les déjections de leur animal et à leur interdire l'accès aux mobiliers réceptifs du cottage (canapé, fauteuils, lits...)

Pets are not allowed in the cottage, unless specific authorisation has been granted in advance by the owner. In the event of prior authorisation, tenants undertake to pick up after their pets and to forbid them access to the cottage's reception furniture (sofa, armchairs, beds, etc.).

Article 6 – Tabac (*Smoking*)

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du cottage. Des espaces extérieurs sont aménagés pour les fumeurs.

Smoking is strictly prohibited inside the cottage. There are outside areas for smokers.

Article 7 - Bruit et Respect du Voisinage (*Noise and respect for neighbours*)

Le cottage est situé dans un environnement calme, familiale et résidentiel. Les locataires sont tenus de respecter la tranquillité du voisinage et de favoriser les échanges courtois avec eux, en particulier entre 22h00 et 8h00. Les activités bruyantes, telles que les soirées festives, sont interdites. Le non-respect de cette règle peut entraîner l'expulsion immédiate et des sanctions financières.

The cottage is located in a quiet, family-friendly residential area. Tenants are expected to respect the peace and quiet of their neighbours and to encourage courteous exchanges with them, particularly between 10pm and 8am. Noisy activities, such as parties, are prohibited. Failure to comply with this rule may result in immediate eviction and financial penalties.

Article 8 - Utilisation des Équipements

Les équipements du cottage doivent être utilisés conformément à leur destination et dans le respect des consignes d'utilisation fournies. En cas de dommages causés aux équipements par les locataires, ces derniers seront tenus responsables et devront en assurer le remplacement ou la réparation.

La mise à disposition d'un **accès internet** impose aux locataires d'adopter une attitude responsable quant à l'utilisation de cette connexion internet et les engage

à ne pas utiliser / télécharger illégalement des contenus interdits, répréhensibles ou contrevenant au droit de la propriété intellectuelle.

Nous sommes ravis de vous proposer notre **panier gourmand**, un service pensé pour agrémenter votre séjour et faciliter votre confort. Notre panier gourmand offre une sélection soigneusement choisie de produits de qualité, comprenant des produits locaux, des spécialités régionales, ainsi que des articles essentiels du quotidien. Que vous souhaitiez préparer un repas délicieux, savourer une collation entre amis ou simplement profiter d'un petit plaisir gourmand, notre sélection saura répondre à vos besoins. Pour utiliser ce service, il vous suffit de sélectionner les articles de votre choix et de noter ce que vous avez consommé dans le registre prévu à cet effet. À la fin de votre séjour, nous vous demanderons de régler le montant correspondant aux articles consommés, selon les tarifs indiqués. L'épicerie gourmande est mise à votre disposition en toute confiance mutuelle.

Les **climatisations** des chambres doivent être éteintes lorsque les locataires sont absents de la location.

Lorsque des conditions météorologiques défavorables telles que le vent et la pluie se manifestent, nous vous prions de bien vouloir prendre les précautions nécessaires fermant les **parasols** et en rentrant les **coussins d'assises extérieures** et tout autre élément extérieur afin de les protéger de tout dommage éventuel.

Afin de maintenir un environnement extérieur propre et agréable pour tous nos invités, nous vous prions de bien vouloir vérifier qu'aucun déchet n'a été oublié aux niveaux des terrasses et de nettoyer le **brasero et/ou le barbecue** avant votre départ. Le brasero et/ou le barbecue sont des équipements précieux pour profiter pleinement de votre séjour en extérieur. Pour assurer le confort de nos futurs locataires et prolonger la durabilité de ces installations, nous vous demandons de suivre ces instructions simples de nettoyage :

1- Nettoyage du brasero et/ou barbecue : Retirez les cendres restantes et nettoyez la grille avec une brosse métallique ou la plancha avec la spatule dédiée à cet effet. Assurez-vous d'éliminer toute accumulation de suie ou de résidus pour maintenir une combustion efficace. Veuillez rehuiler la plancha avec un morceau d'essui tout imbibé .

2- Vérification de l'état général: Avant de quitter la propriété, assurez-vous que le brasero et le barbecue sont en bon état de fonctionnement. Signalez tout dommage ou problème à notre équipe de gestion de la propriété.

Nous vous remercions de votre collaboration pour préserver la propreté et le bon état de nos équipements extérieurs. Votre contribution à ce nettoyage est essentielle pour assurer une expérience agréable à tous nos invités.

Nous mettons à votre disposition gracieusement des **éléments de puériculture**. Nous vous remercions de les utiliser avec soin et de les restituer dans le même état de propreté et d'usage que lors de votre arrivée.

The equipment in the cottage must be used for its intended purpose and in accordance with the instructions for use provided. In the event of damage caused to the equipment by the guests, the latter will be held responsible and will have to ensure that it is replaced or repaired.

*The **provision of internet** access requires tenants to adopt a responsible attitude with regard to the use of this internet connection and undertakes not to use / download illegally any content that is prohibited, reprehensible or contravenes intellectual property law.*

*We are delighted to offer you our **gourmet basket shop**, a service designed to enhance your stay and make your stay more comfortable. Our gourmet basket shop offers a carefully selected range of quality products, including local produce, regional specialities and everyday essentials. Whether you want to prepare a delicious meal, enjoy a snack with friends or simply enjoy a gourmet treat, our selection will meet your needs. To use this service, simply select the items of your choice and make a note of what you have eaten in the register provided. At the end of your stay, we will ask you to pay the amount corresponding to the items consumed, according to the rates indicated. The gourmet grocery shop is at your disposal in mutual confidence.*

*The **air-conditioning** in the rooms must be switched off when the tenants are absent from the property.*

*In the event of adverse weather conditions such as wind and rain, we would ask you to take the necessary precautions by closing **parasols** and retracting **outdoor seat** cushions and any other outdoor items in order to protect them from possible damage.*

*In order to maintain a clean and pleasant outdoor environment for all our guests, please check that no rubbish has been left on the terraces and clean the **brazier and/or barbecue** before you leave. The brazier and/or barbecue are invaluable equipment for making the most of your stay outdoors. To ensure the comfort of our future tenants and prolong the life of these installations, we ask you to follow these simple cleaning instructions:*

1- Cleaning the brazier and/or barbecue: Remove any remaining ashes and clean the grill with a wire brush or the plancha with the dedicated spatula. Be sure to remove any build-up of soot or residue to maintain efficient combustion. Re-oil the griddle with a soaked piece of kitchen towel.

2- Checking general condition: Before leaving the property, make sure that the brazier and barbecue are in good working order. Report any damage or problems to our property management team.

We thank you for your cooperation in keeping our outdoor facilities clean and in good condition. Your contribution to this clean-up is essential to ensure a pleasant experience for all our guests.

*We provide you with **childcare equipment** free of charge. Please use them with care and return them in the same state of cleanliness and use as when you arrived.*

Article 9 – Borne de recharge pour véhicule électrique (*Electric vehicle charging point*)

Le Bailleur informe les locataires que la borne de recharge pour véhicule électrique n'est pas disponible, en accès libre, pour une utilisation pendant la durée de leur séjour. En conséquence, toute demande de recharge de véhicule électrique devra être soumise à l'accord préalable du Bailleur ou d'un de ses représentants.

Dans le cas où vous auriez besoin de recharger votre véhicule électrique pendant votre séjour, les locataires devront impérativement contacter le Bailleur ou l'un de ses représentants pour obtenir l'autorisation nécessaire. Nous évaluerons alors votre demande et vous fournirons des informations sur les modalités de recharge disponibles. Veuillez noter que des frais de recharge s'appliqueront, et seront facturés en fonction de l'utilisation et des coûts associés à cette opération sur une base de 0.60 €/Kwh. En ce sens le Bailleur demandera aux locataires de lui fournir un relevé précis de leur consommation via l'application dédiée au rechargement afin de lui refacturer au plus juste sa consommation d'énergie. Dans le cas où les locataires ne pourraient fournir de relevé, le Bailleur prendra comme base de calcul, la capacité de charge de la batterie du véhicule rechargé par le locataire auquel s'appliquera un indice de base majoré à 0.85 €/Kwh par jours loués.

Si vous avez des questions supplémentaires concernant la recharge de véhicules électriques, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes là pour vous assister et rendre votre séjour aussi agréable que possible.

The Lessor hereby informs Tenants that the electric vehicle charging point is not available for free use during their stay. Consequently, any request to recharge an electric vehicle must be submitted for prior approval by the Landlord or one of its representatives.

If you need to recharge your electric vehicle during your stay, tenants must contact the Landlord or one of its representatives to obtain the necessary authorisation. We will then assess your request and provide you with information on the charging facilities available. Please note that recharging charges will apply, and will be invoiced according to usage and the costs associated with this operation on the basis of 0.60 €/Kwh. To this end, the Landlord will ask tenants to provide it with an accurate statement of their consumption via the application dedicated to recharging in order to invoice it for its energy consumption as accurately as possible. In the event that the Tenants are unable to provide a statement, the Lessor will use the battery charge capacity of the vehicle recharged by the lessee as the basis for calculation, to which will be applied a basic index increased to 0.85 €/Kwh per day hired.

If you have any further questions about recharging electric vehicles, please do not hesitate to contact us. We are here to assist you and make your stay as enjoyable as possible.

Article 10 – Utilisation de la piscine

Le cottage est équipé d'une piscine hors sol de 213 cm de diamètre en aluminium galvanisé de la marque Stock Tank Tankkd. Cette piscine bénéficie d'une filtration intégrée ainsi que d'un contrôle régulier de la qualité de l'eau et du pH, assuré deux fois par semaine par un pisciniste professionnel les mercredi et samedi matin en totale autonomie. De plus, elle n'est pas équipée de système de sécurité, sa couverture étant amovible et non sécurisée.

Le Bailleur tient à rappeler aux locataires quelques règles importantes concernant l'utilisation de la piscine au sein de notre propriété de location saisonnière.

1- L'accès à la piscine et la baignade sera restreint à la période s'étendant de la fin de la saison de pollinisation des pins, généralement après le 15 mai, jusqu'au 30 septembre inclus. Afin de respecter nos engagements environnementaux envers nos prestataires de réservation (Booking, Abritel, Airbnb), qui encouragent le plus grand respect de l'environnement de la part de leurs hôtes et les évaluent en conséquence, la piscine ne sera pas chauffée.

2- Le Bailleur attire l'attention des locataires que, les piscines extérieures hors sol ne sont pas soumises à la réglementation issue de la loi du 3 janvier 2003 qui impose la mise en place d'un élément de sécurité piscine (barrières, alarmes, couvertures, etc.) afin de prévenir les risques d'accident. Par conséquent, la piscine étant déclarée comme conforme au regard du cadre législatif ; le Bailleur sera en conséquence déchargé de toute responsabilité tant qu'à la mauvaise utilisation potentielle de la piscine ou à l'absence de vigilance que pourrait avoir les locataires dans cet usage.

3- Il est strictement interdit d'ajouter tout produit chimique ou de modifier de quelque manière que ce soit le système de filtration ou de traitement de l'eau. Ceci inclut, mais ne se limite pas à, l'ajout de chlore, de brome, d'algicide ou de tout autre produit chimique dans l'eau, ainsi que toute tentative de manipulation des équipements de la piscine tels que la pompe, le filtre ou les vannes.

Cette interdiction est en place pour plusieurs raisons importantes:

Sécurité: Toute modification non autorisée du système de la piscine peut compromettre sa sécurité et celle des utilisateurs. Les équipements de la piscine sont conçus et installés selon des normes strictes pour assurer la sécurité et le bien-être de tous les occupants de la propriété.

Intégrité du système: Le système de filtration et de traitement de l'eau de la piscine est conçu pour maintenir une qualité d'eau optimale et pour assurer le bon

fonctionnement de la piscine. Toute modification ou ajout de produits chimiques non autorisés peut perturber cet équilibre et entraîner des problèmes de qualité d'eau ou de fonctionnement du système.

Responsabilité: En tant que locataires, vous êtes responsables de l'utilisation appropriée et sûre de tous les équipements de la propriété. Toute modification non autorisée du système de la piscine peut entraîner des dommages matériels ou des blessures, ce qui peut vous rendre responsable des réparations ou des frais médicaux associés.

Nous vous demandons donc de respecter cette interdiction et de ne pas manipuler ou ajouter quoi que ce soit au système de la piscine. De plus, l'accès au local piscine est strictement réservé à l'usage du pisciniste. Aucun accès n'est autorisé au public. Si vous avez des préoccupations concernant la qualité de l'eau ou le fonctionnement de la piscine, veuillez contacter immédiatement notre équipe de gestion de la propriété. Nous sommes là pour vous assister et nous assurer que votre séjour soit agréable et sécuritaire.

The cottage is equipped with a 213 cm diameter galvanized aluminum above-ground pool by Stock Tank Tankkd. This pool benefits from integrated filtration and regular water quality and pH checks, carried out twice a week by a professional piscinist on Wednesday and Saturday mornings in total autonomy. In addition, the pool is not equipped with a safety system, as its cover is removable and unsecured.

The Lessor would like to remind tenants of a few important rules concerning the use of the swimming pool within our holiday rental property.

1- Access to the pool and swimming will be restricted to the period extending from the end of the pine pollination season, generally after May 15, up to and including September 30. In order to respect our environmental commitments to our booking providers (Booking, Abritel, Airbnb), who encourage the greatest respect for the environment on the part of their guests and rate them accordingly, the pool will not be heated.

2- The Lessor draws the lessees' attention to the fact that above-ground outdoor swimming pools are not subject to the regulations of the French law of January 3, 2003, which requires the installation of swimming pool safety equipment (barriers, alarms, covers, etc.) to prevent the risk of accidents. Consequently, as the pool has been declared compliant with the legislative framework, the Lessor will be relieved of all responsibility for any potential misuse of the pool, or for any lack of vigilance on the part of the lessees in its use.

3- It is strictly forbidden to add any chemical product or to modify in any way whatsoever the filtration or water treatment system. This includes, but is not limited to, adding chlorine, bromine, algaecide or any other chemical to the water, as well as any attempt to tamper with pool equipment such as the pump, filter or valves.

This ban is in place for several important reasons:

Safety: Any unauthorised modification to the pool system may compromise its safety and that of the users. Pool equipment is designed and installed to strict standards to ensure the safety and well-being of all occupants of the property.

System integrity: The pool's filtration and water treatment system is designed to maintain optimum water quality and to ensure that the pool functions properly. Any modification or addition of unauthorised chemicals may upset this balance and lead to problems with water quality or the operation of the system.

Responsibility: As tenants, you are responsible for the proper and safe use of all property equipment. Any unauthorised alteration to the pool system may result in property damage or injury, which may make you liable for repairs or associated medical costs.

We therefore ask you to respect this prohibition and not to tamper with or add anything to the pool system. In addition, access to the pool area is strictly reserved for the use of the pool specialist. No public access is permitted. If you have any concerns regarding water quality or pool operation, please contact our property management team immediately. We are here to assist you and ensure that your stay is enjoyable and safe.

Article 11 - Taxes de séjour obligatoires (Mandatory tourist taxes)

Les taxes de séjour obligatoires sont comprises dans le prix de la location et seront reversées à la Mairie de Lacanau en fin de séjour.

Mandatory tourist taxes are included in the rental price and will be paid to the Lacanau Town Hall at the end of your stay.

Article 12 - Ménage (Cleaning)

Le forfait ménage de fin de séjour est intégré au coût de la location. Il s'agit d'un ménage d'après restitution du cottage et de préparation de celle-ci pour l'entrée des prochains locataires. Ce qui signifie que le ménage doit être fait par les locataires pendant son séjour tel qu'il le ferait à son propre domicile et que le logement doit être laissé dans un état correspondant à celui de l'entrée dans les lieux. Dans le cas contraire, des frais de ménage supplémentaires seront imputés sur la caution.

Nous vous rappelons que les bacs containers à poubelles se situent devant l'entrée du cottage, et que chacun est tenu d'évacuer ses déchets avant son départ. Merci de bien vouloir respecter le tri sélectif en vigueur sur la commune de Lacanau et la bonne tenue hygiénique des contenants, en y déposant uniquement des sacs fermés hermétiquement.

End-of-stay cleaning is included in the rental price. This is cleaning after the cottage has been returned and to prepare it for the arrival of the next tenants. This means that the housework must be done by the tenants during their stay as they would at home and that the accommodation must be left in the same condition as when they moved in. If this is not the case, additional cleaning costs will be deducted from the deposit. We would remind you that the rubbish bins are located in front of the entrance to the villa, and that everyone is responsible for disposing of their rubbish before leaving. Please respect the selective sorting system in force in Lacanau and ensure that the containers are kept hygienically clean, by depositing only hermetically sealed bags.

Article 13 – Départ (Departure)

Les locataires sont tenus de restituer le cottage dans les horaires prévus au contrat. Un état des lieux de sortie sera réalisé avant le départ des locataires. Tout dommage constaté sera facturé aux locataires.

Dans le cas d'une location hors plateforme de réservation, le dépôt de garantie - caution sera restitué par le Bailleur ou toute personne le représentant, suite à l'état des lieux de sortie. Le dépôt de garantie ne doit pas être considéré par les locataires comme une participation au paiement du loyer.

Il sert en cas de dégradations commises par les locataires à dédommager toute ou partie des frais que subira le Bailleur afin de remettre en état l'objet de la dégradation. Si le montant des pertes excède le montant de ce dépôt, les locataires s'engagent à régler le préjudice après l'inventaire de sortie. Le Bailleur s'engage à justifier du montant nécessaire à la remise en état du logement. En cas de non règlement amiable, seul le droit français sera applicable. Pour tout litige survenant dans l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, même en cas de pluralité de défendeurs, compétence expresse et exclusive est attribuée au Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Tenants are required to return the cottage within the times stipulated in the contract. An inventory of fixtures will be carried out before the departure of the tenants. Any damage found will be invoiced to the tenants.

In the case of a rental outside the reservation platform, the security deposit will be returned by the Lessor or any person representing him, following the departure inventory. The security deposit must not be considered by the tenants as a contribution to the payment of the rent.

In the event of damage committed by the tenants, it is used to compensate all or part of the costs incurred by the Landlord in restoring the damaged property. If the amount of the losses exceeds the amount of this deposit, the tenants undertake to settle the loss after the exit inventory. The Lessor undertakes to justify the amount required to restore the accommodation. In the event of failure to reach an amicable settlement, only French law will be applicable. For any dispute arising from the interpretation or performance of this contract, even in the event of multiple defendants, express and exclusive jurisdiction is given to the Commercial Court of Bordeaux.

Article 14 – Sanctions *(Sanctions)*

En cas de non-respect des dispositions du présent règlement intérieur, le propriétaire se réserve le droit d'appliquer des sanctions pouvant aller jusqu'à l'expulsion des locataires, sans remboursement, et de réclamer des indemnités pour les dommages éventuellement causés au cottage.

In the event of non-compliance with the provisions of these rules and regulations, the owner reserves the right to impose sanctions, up to and including eviction, without reimbursement, and to claim compensation for any damage caused to the cottage.



FOLLOW US ON @

BW.

h... ..

La beauté séduit la
cupidité pour obtenir la
permission de passer
l'heure.

ont écrit que,
était prononcé,
en fende, car,
ne peut
s'en